

**Samedi 12 janvier 2019**



**Louis  
Le Grand**

# **Procédure Post bac: Parcoursup**



# Procédure post-bac

## Sommaire

- 1. Préambule**
- 2. Procédure post-bac Parcoursup**
- 3. Quelques conseils**
- 4. Questions / réponses**
- 5. ...la galette !**



# 1 - Préambule

## Parcoursup 2018, bilan chiffré

- **95 % des bacheliers 2018** ont reçu **au moins** une proposition d'admission.
- **8 sur 10** accepteront l'une d'entre elles.
- **9 propositions acceptées sur 10** l'ont été pendant la phase principale.
- **71% des candidats** de la série générale et environ la moitié des candidats de séries technologique (50 %) ou professionnelle (45 %) reçoivent une proposition **dès le premier jour**.
- **Le délai d'attente** moyen est de **8 jours** avant la première proposition.
- La **licence** représente **41 %** des propositions acceptées.
  - ✓ Bacheliers généraux, licence 51 %, suivie par les CPGE et PACES avec 12 %.
  - ✓ Bacheliers technologiques et professionnels, B.T.S. respectivement 45 % et 76 % des propositions acceptées.



# 1 - Préambule

## Orientation post-bac des élèves de LLG

Série	Bac 2018 (262/34/29)	Bac 2017 (258/18/18)
<b>S</b>	<p><b>CPGE</b> 64%</p> <p><b>PACES</b> 16%</p>	<p><b>CPGE</b> 72%</p> <p><b>PACES</b> 19%</p>
<b>L</b>	<p><b>CPGE</b> 50%</p> <p><b>DROIT</b> 20%</p> <p><b>Univers.:15%</b></p>	<p><b>CPGE</b> 72%</p> <p><b>Université</b> 28%</p>
<b>STI2D</b>	<p><b>CPGE (10)</b> 35%</p> <p><b>Université</b> 14%</p>	<p><b>IUT (8)</b> 44%</p> <p><b>Université</b> 17%</p>



# 1 - Préambule

## Un peu de vocabulaire

- **Filières « sélectives »** : CPGE, DUT, BTS, doubles licences, écoles d'ingénieurs ou de commerce, ...  
⇒ Admission sur dossier et/ou concours
- **Filières « non sélectives »** : Licences universitaires (L1) et PACES  
⇒ Le bac est en principe le seul passeport nécessaire  
⇒ Jusqu'en 2017 (APB) : Admission sur des critères non scolaires
  - **Filières « tendues » ou « sous tension »** : plus de demandes que de places  
Les plus tendues en IdF : **PACES, STAPS, Droit et Psychologie**. Beaucoup d'autres filières sont devenues tendues au fil des années.  
*Ex: licences scientifiques dans Paris intra-muros*



# 1 - Préambule

## Difficultés 2017 - Nouveautés 2018

- **En 2017 : beaucoup plus de demandes que de places**
  - ⇒ Tirages au sort pour l'affectation dans plus de 160 licences
  - ⇒ De nombreux élèves sans affectation à la rentrée scolaire
- **En 2018 : « Plan Etudiants » qui prévoit (entre autres) :**
  - **Nouveaux critères d'admission dans les filières « non sélectives » :**
    - Suppression du tirage au sort et de l'affectation automatisée
    - Examen **dossier de candidature** (idem filières sélectives), notions d'attendus
  - **Nouvelle procédure d'affectation post-bac :**

**Parcoursup** remplace **Admission Post-Bac (APB)**

Avec de nouvelles modalités (ex: suppression du classement des vœux)

<http://www.education.gouv.fr/cid122039/plan-etudiants-accompagner-chacun-vers-la-reussite.html>

# 1 - Préambule

## Formations hors Parcoursup

- La très grande majorité des formations sont proposées dans Parcoursup
- Certaines formations sont proposées hors Parcoursup :

- Université Paris Dauphine
- Sciences Po Paris et IEP (Instituts d'Études Politiques)
- Certaines écoles supérieures d'art
- Certaines écoles de commerce
- Certaines écoles d'ingénieurs
- Certaines écoles privées des arts appliqués, de gestion, de transport, de secrétariat ...



**calendriers et  
modalités  
spécifiques**

**Pour postuler : contacter directement ces établissements (sites internet, JPO)**

Ex: Dauphine <http://www.dauphine.psl.eu> – Candidature en ligne du 25/02 au 5/04 - JPO le 26/01 de 10h à 17h, (**attention** inscription en ligne obligatoire pour y assister)



# Procédure post-bac

## Sommaire

1. Préambule
- 2. Procédure post-bac Parcoursup**
- 3. Quelques conseils**
- 4. Questions / réponses**
- 5. ...la galette !**



## 2 - Procédure Parcoursup

La plateforme : <https://www.parcoursup.fr/>



The screenshot shows the Parcoursup website header with the French Republic logo and the Parcoursup logo. Below the header is a timeline bar with four stages: 20 DÉCEMBRE - 22 JANVIER (Découverte des formations), 22 JANVIER - 14 MARS INCLUS (Inscription et formulation des vœux), 15 MARS - 3 AVRIL INCLUS (Confirmation des vœux), and 15 MAI - 19 JUILLET (Phase d'admission). The first stage is highlighted with an orange border. Below the timeline, the main heading is "Je m'informe et je consulte l'offre de formation". There are three main navigation options: 1. "Je m'informe sur les filières, les formations et leurs débouchés sur Terminales2018-2019.fr" with a "Visiter le site" link. 2. "Je parle de mon projet d'orientation avec mon professeur principal et je participe aux salons étudiants dans ma région". 3. "Je consulte l'offre de formation complète sur Parcoursup" with a note about 14,000 formations and a "Chercher une formation" button.

**20 DÉCEMBRE - 22 JANVIER**  
Découverte des formations

**22 JANVIER - 14 MARS INCLUS**  
Inscription et formulation des vœux

**15 MARS - 3 AVRIL INCLUS**  
Confirmation des vœux

**15 MAI - 19 JUILLET**  
Phase d'admission

**Je m'informe et je consulte l'offre de formation**

**Je m'informe sur les filières, les formations et leurs débouchés sur Terminales2018-2019.fr**  
Visiter le site

**Je parle de mon projet d'orientation avec mon professeur principal et je participe aux salons étudiants dans ma région**

**Je consulte l'offre de formation complète sur Parcoursup**  
Près de 14 000 formations avec l'organisation des enseignements, les attendus et les critères d'examen des dossiers

**Chercher une formation**



## 2 – Procédure Parcoursup

### Etapes et calendrier

#### 1. Etape 1 – 20 décembre > 22 janvier 2019 : Information

- 20 décembre 2018 : ouverture de la plateforme

#### 2. Etape 2 – 22 janvier > 3 avril 2019 : Vœux

- 22 janvier 2019 : inscription et début de saisie des vœux
- 14 mars 2019, minuit : fin de saisie des vœux
- 3 avril 2019, minuit : fin de constitution des dossiers et confirmation des vœux

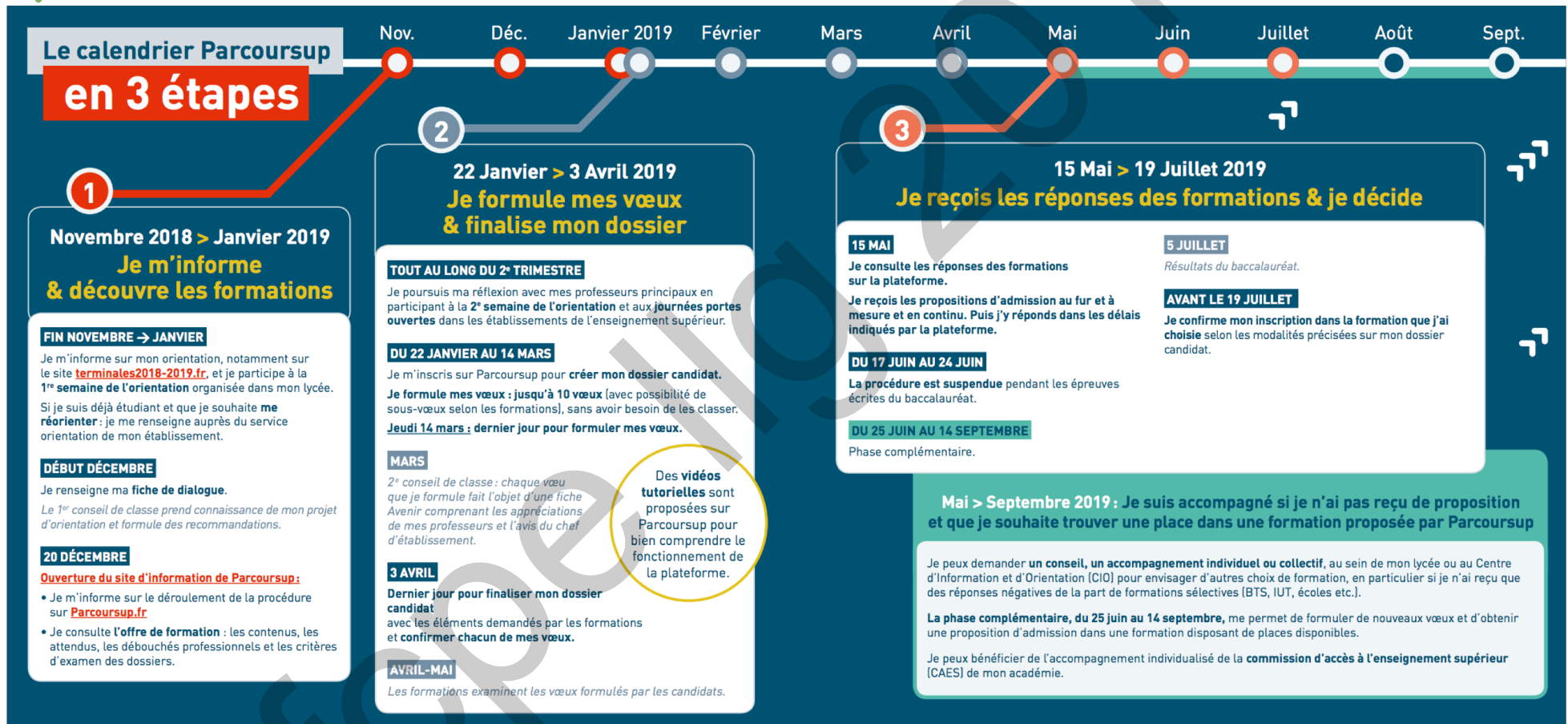
#### 3. Etape 3 – 15 mai > 19 juillet 2019 : Admission, inscription

- En continu, à partir du 15 mai jusqu'au 19 juillet 2019

#### Phase complémentaire : 25 juin > 14 septembre 2019

- Pour les candidats sans proposition

# 2 – Calendrier Parcoursup





## 2 – Parcoursup : étape 1

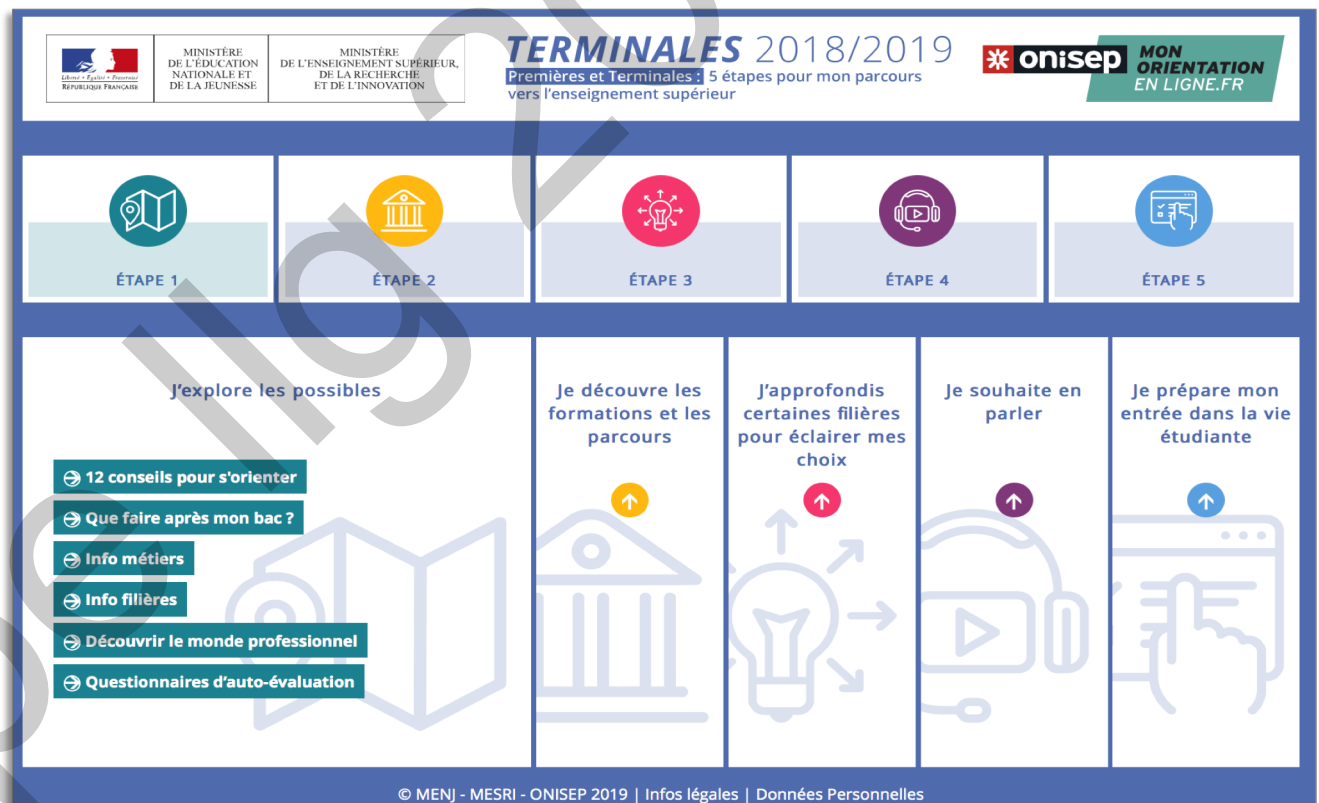
### Etape 1 : Information

- **Accompagnement au premier trimestre:**
  - 1ère « Semaine d'orientation » au lycée
    - à LLG : *journée post-bac (FCPE) et forum des écoles et universités (PEEP)*
  - 2 profs principaux : dialogues avec les élèves sur les projets d'orientation
  - « Fiche-dialogue pour l'orientation », examinée au conseil du T1
- **Site ONISEP :**
  - **Le guide régional « Après le bac »**
  - <http://www.monorientationenligne.fr> : échanges par chat, mails ou téléphone avec des conseillers et des étudiants
- **Un espace en ligne dédié : [www.terminales2018-2019.fr](http://www.terminales2018-2019.fr)**

## 2 – Parcoursup: étape 1

<http://www.terminales2018-2019.fr/>

- **Filières de formation** de l'enseignement supérieur
- **Contenu** des formations, les **connaissances** et **compétences attendues**
- **Métiers** et **parcours** jusqu'à l'insertion professionnelle
- **Caractéristiques** des filières les plus demandées et **opportunités des filières d'avenir**
- **Échanger** par chat, mail ou téléphone avec des conseillers et des étudiants



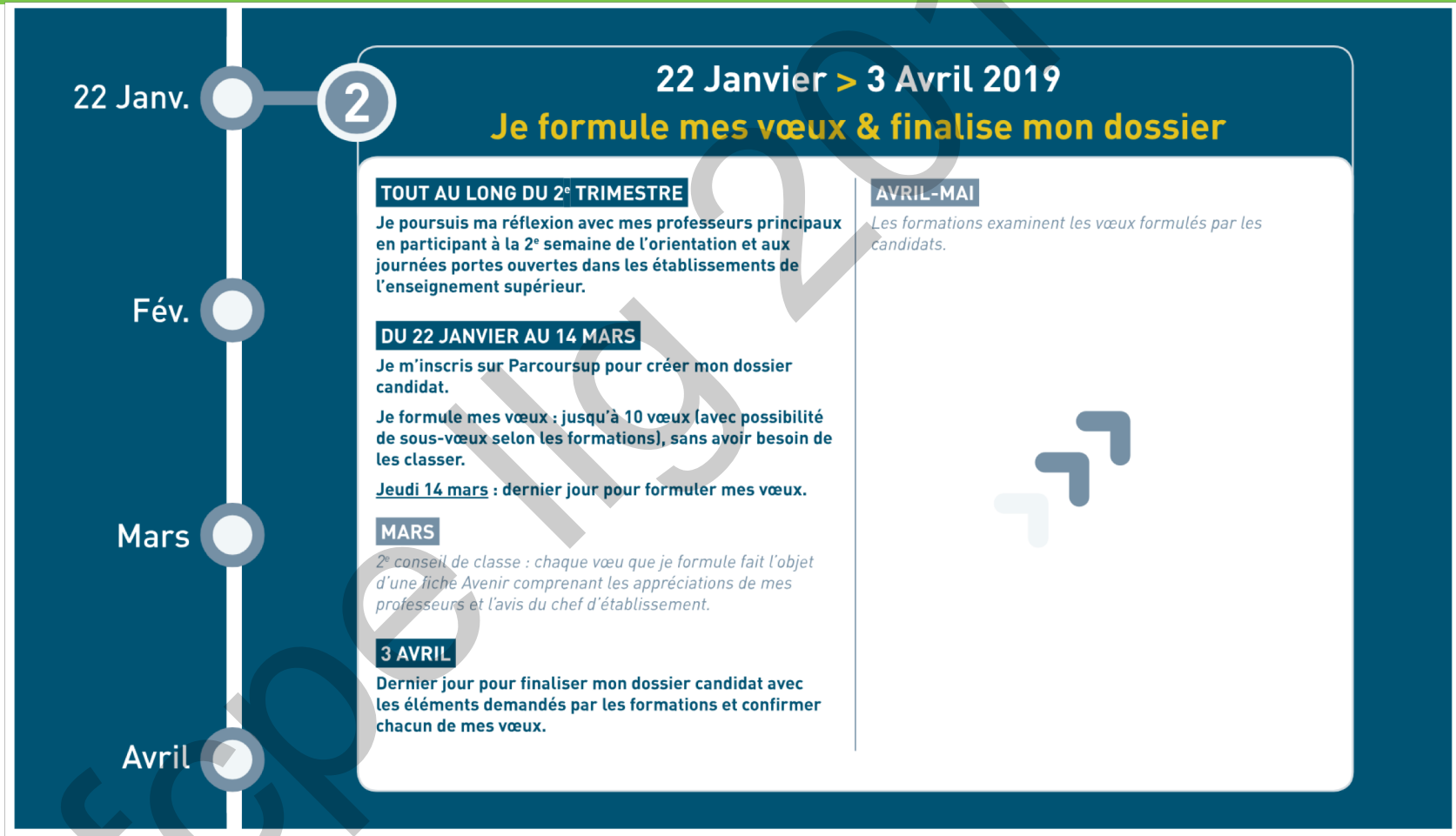
The screenshot shows the 'TERMINALES 2018/2019' website interface. At the top, it features logos for the French Republic, the Ministry of National Education and Youth, and the Ministry of Higher Education, Research, and Innovation. The main title is 'TERMINALES 2018/2019' with the subtitle 'Premières et Terminales : 5 étapes pour mon parcours vers l'enseignement supérieur'. The ONISEP logo and 'MON ORIENTATION EN LIGNE.FR' are also present.

The interface is divided into five stages, each with a specific icon and description:

- ÉTAPE 1:** J'explore les possibles. Includes a list of resources: 12 conseils pour s'orienter, Que faire après mon bac?, Info métiers, Info filières, Découvrir le monde professionnel, and Questionnaires d'auto-évaluation.
- ÉTAPE 2:** Je découvre les formations et les parcours.
- ÉTAPE 3:** J'approfondis certaines filières pour éclairer mes choix.
- ÉTAPE 4:** Je souhaite en parler.
- ÉTAPE 5:** Je prépare mon entrée dans la vie étudiante.


At the bottom of the interface, it says: © MENJ - MESRI - ONISEP 2019 | Infos légales | Données Personnelles

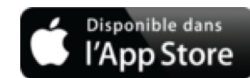
## 2 – Parcoursup : étape 2



## 2 – Parcoursup : étape 2

### Etape 2 : Phase des vœux

- **La plateforme : [www.parcoursup.fr](http://www.parcoursup.fr)**
  - **20 décembre : ouverture** ⇒ Informations sur les formations, en particulier l'organisation des enseignements, les attendus et les critères d'examen des dossiers.
  - **22 janvier : inscription puis début de la saisie des vœux**  
saisir une adresse mail **valide** et **régulièrement** consultée
-  *Nota Bene : possibilité d'ajouter deux adresses mail pour les parents*  
*Numéro vert : 0 800 400 070 pour échanger avec un conseiller et poser des questions*
- **L'application Parcoursup : à télécharger**
  - Pour recevoir sur son tél mobile toutes les notifications et alertes
- **Sur les réseaux sociaux, pour rester informés et ne pas « manquer » les dates clés.**
  - @Parcoursup\_info sur Twitter ou @Parcoursupinfo sur Facebook.
  - Un compte Snapchat sera disponible dans le courant du mois de janvier.





## 2 – Parcoursup : étape 2

### Continuer à s'informer...

- 2<sup>ème</sup> semaine d'orientation, Journée Portes Ouvertes, ...
  - Sur la plateforme Parcoursup :
    - Moteur de recherche sur les formations
    - Informations sur le contenu des formations
      - Contenu et organisation des enseignements
      - Eléments pris en compte pour l'examen d'un vœu
      - Dates des **journées portes ouvertes** ou des **journées d'immersion**
      - Contact d'un responsable pédagogique
    - Informations sur les taux d'admissions et les taux de réussite
      - Nombre de places 2019, nombre de candidats et admis 2018
      - Taux de passage en 2<sup>ème</sup> année et de réussite selon le bac
      - Débouchés et taux d'insertion professionnelle (lorsque disponibles)
    - Information sur les **attendus** de chaque formation
      - Attendu : « **connaissances fondamentales et compétences nécessaires** à la réussite »
- ⇒ *A discuter (le cas échéant) avec les professeurs principaux et le COP*
- ⇒ *A prendre en compte par le lycéen et sa famille avant de faire ses choix*





## 2 – Parcoursup : étape 2

### Exemple d'attendus : DUT génie électrique et informatique industrielle

#### Compétences générales

- Avoir une **maîtrise du français** permettant **d'acquérir** de nouvelles compétences, de **comprendre** un énoncé scientifique et de **rédigier** une solution à un problème,
- Avoir une **connaissance suffisante de l'anglais** permettant de progresser pendant la formation,
- Etre **actif dans sa formation**: écouter, participer et avoir envie d'apprendre

#### Qualités humaines

- Avoir **l'esprit d'équipe** et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets, travaux pratiques
- Savoir s'impliquer dans ses études et fournir le travail nécessaire à sa réussite

#### Compétences techniques et scientifiques

- Montrer sa **motivation et sa curiosité pour la technologie et les sciences en général**
- Disposer d'**acquis** dans les **matières scientifiques** en particulier en **mathématiques** et en **physique**
- Savoir **mobiliser ses connaissances** pour répondre à une **problématique scientifique**
- Savoir élaborer un **raisonnement structuré et adapté** à une **situation scientifique**



## 2 – Parcoursup : étape 2

### Exemple d'attendus : Licence de Droit (extrait)

#### Savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale qui témoignent de qualités rédactionnelles et oratoires

- Grande importance de la maîtrise de la langue française, écrite et orale:
- Les qualités oratoires (la « plaidoirie ») et rédactionnelles (rédaction de courriers, d'actes juridiques, etc.) sont **fondamentales**.

#### Disposer d'aptitudes à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse d'un texte

- Capacité du candidat à « **comprendre** » des textes complexes
- Requiert **l'analyse combinée** de nombreuses sources juridiques (constitutions, lois, règlements, textes internationaux...) qu'il faut pouvoir comprendre, mettre en perspective et éventuellement critiquer sur la base d'un raisonnement juridique. (...)

#### Disposer d'aptitudes à la logique et au raisonnement conceptuel

- Capacité du candidat à produire **une argumentation structurée**, même relativement simple et à raisonner sur des concepts.
- La formation en Licence de droit requiert une certaine capacité **d'abstraction**, de **logique formelle** et de **déduction**.



## 2 – Parcoursup : étape 2

### Avant la saisie des vœux, l'inscription

- Signature de la charte des droits et des devoirs de l'utilisateur de Parcoursup:

#### LA CHARTE DES DROITS ET DEVOIRS DE L'USAGER DE PARCOURSUP

Madame, Monsieur,

**Vous devez prendre connaissance** des règles de la procédure nationale de préinscription Parcoursup et **vous engager à les respecter**.

En début d'inscription, vous devrez signer électroniquement la charte de l'utilisateur de Parcoursup suivante :

#### Je m'engage à :

- Lire l'ensemble des informations concernant la procédure disponibles sur le site [www.parcoursup.fr](http://www.parcoursup.fr).
- Renseigner avec exactitude les rubriques relatives à mes informations administratives, en particulier à mes coordonnées d'adresse, de mël, de téléphone portable et tenir à jour mes coordonnées jusqu'à la fin de la procédure. Prendre connaissance des informations concernant les formations qui m'intéressent mises à disposition par les établissements, notamment les caractéristiques de ces formations.
- Effectuer mon inscription électronique sur le site et formuler mes vœux, en particulier :
  - saisir mes vœux et, le cas échéant, les sous-vœux pour les formations présentes sur Parcoursup que je souhaite demander dans le respect des règles fixées pour la procédure 2018,
  - remplir mon projet de formation motivé pour chaque vœu,
  - faire connaître ma préférence parmi les formations envisagées dans la rubrique dédiée à cet effet,
  - compléter mon dossier avec les pièces demandées, m'assurer que mes dossiers électroniques sont complets, puis confirmer mes vœux, sous peine les perdre.
- Respecter les règles et le calendrier c'est-à-dire :
  - respecter les dates butoirs pour la saisie (jusqu'au 13 mars 2018 – 18h00 GMT+1) puis la confirmation des vœux (jusqu'au 31 mars 2018 inclus),
  - consulter la/les proposition(s) qui m'est/me sont faites,
  - respecter les délais de réponse qui me sont indiqués, sous peine d'en perdre le bénéfice,
  - répondre, pour accepter ou renoncer aux propositions qui me sont faites et pour maintenir, si je le souhaite, tout ou partie de mes vœux en attente. A défaut de l'indiquer expressément, l'acceptation d'une proposition se traduit par la suppression automatique de mes vœux en attente.
- Effectuer l'inscription administrative dans l'établissement que j'ai accepté, en suivant les instructions données par ce dernier.

- Effectuer l'inscription administrative dans l'établissement que j'ai accepté, en suivant les instructions données par ce dernier.
- Démissionner préalablement de la procédure Parcoursup, si je m'inscris dans un établissement proposant une formation non présente sur Parcoursup, et récupérer le document l'attestant, généré par la plateforme.

#### J'ai le droit de :

- Formuler en toute liberté sans subir une quelconque pression 10 vœux au maximum pour des formations sous statut d'étudiant et, jusqu'à 10 vœux pour des formations en apprentissage, sachant que les établissements d'accueil n'ont jamais connaissance de ma liste de vœux.
- Choisir comme je le souhaite, dans ma liste de vœux, les différents types de formations souhaitées (L1, PACES, CPGE, BTS, DUT, Formations d'ingénieurs, ...).
- Pouvoir, sans subir une quelconque influence extérieure, répondre « oui » à une proposition d'admission qui m'est faite, tout en indiquant expressément si je souhaite conserver un vœu « en attente » dans l'attente d'une proposition pour laquelle j'aurais une préférence.
- Solliciter de l'aide par « Contact », pour tout problème technique rencontré ou en cas de litige avec un établissement.

Je reconnais avoir pris connaissance **des mentions légales** du site et plus particulièrement des informations prévues à l'article 32 de la loi du 6 janvier 1978.

Les éléments saisis dans votre dossier étant électroniques, tout document original pourra vous être demandé lors de l'inscription administrative pour vérification.

Toute fraude ou tentative de fraude dans les renseignements saisis ou documents fournis pourra entraîner des sanctions pouvant aller jusqu'à l'annulation du dossier et au retrait de la proposition éventuelle d'admission, sans préjudice des poursuites qui pourraient être engagées.

Signature électronique du candidat

## 2 – Parcoursup : étape 2

### Avant la saisie des vœux, l'inscription

- Onglet Inscription: informations concernant le baccalauréat

Inscription	Scolarité
Scolarité <u>Baccalauréat</u>	
<p>Préparez-vous ou avez-vous obtenu un baccalauréat français ou un diplôme équivalent ? (*)</p> <p> <input checked="" type="radio"/> Baccalauréat ou diplôme de <u>niveau IV</u> équivalent en préparation en 2018 (diplôme français)  <input type="radio"/> Baccalauréat ou diplôme de <u>niveau IV</u> équivalent obtenu antérieurement à 2018 (diplôme français)  <input type="radio"/> DAEU (ou capacité en droit), diplôme français, en préparation en 2018  <input type="radio"/> DAEU (ou capacité en droit), diplôme français, obtenu antérieurement à 2018  <input type="radio"/> Diplôme étranger en préparation en 2018 (équivalent au baccalauréat)  <input type="radio"/> Diplôme étranger obtenu antérieurement à 2018 (équivalent au baccalauréat)  <input type="radio"/> Aucun baccalauréat ou diplôme équivalent, ni obtenu, ni en préparation.                 </p>	
N° d'inscription au Bac (N° OCEAN) (*)	<input type="text"/>
Série: (*)	Bac S
Dominante: (*)	Sciences de l'ingénieur
Spécialité: (*)	Mathématiques
Option du bac: (*)	Sans option
Langue vivante 1: (*)	Anglais
Langue vivante 2: (*)	Allemand
Indiquez les notes que vous avez obtenues aux épreuves du baccalauréat (si vous n'avez pas passé l'épreuve demandée, tapez N)	
Ecrit de Français (épreuve anticipée) : (*)	<input type="text"/>
Oral de Français (épreuve anticipée) : (*)	<input type="text"/>
Travaux Personnels Encadrés (épreuve anticipée) : (*)	<input type="text"/>



## 2 – Parcoursup : étape 2

### Avant la saisie des vœux, l'inscription

- Onglet scolarité: remplir le cadre facultatif qui sera visible sur la fiche Avenir

Scolarité (*):	Scolarité française
INE (*):	<input type="text"/>
Niveau de la scolarité (*):	Enseignement secondaire (Lycée)
Niveau d'étude (*):	Terminale
Type de formation (*):	Terminale
Série (*):	Scientifique
Option de la classe (*):	Sans option
Enseignement obligatoire (*):	Sciences de l'ingénieur
Spécialité (*):	Mathématiques
Type d'établissement (*):	Lycée général et technologique
Etablissement (*):	Lycée Louis Le Grand Paris 5e Arrondissement - (75 - Paris) France
Classe (*):	TS1
Options et Langues vivantes (*):	<ul style="list-style-type: none"><li>• Langue vivante 1: Anglais</li><li>• Langue vivante 2: Allemand</li><li>• Mathématiques Spécialité</li><li>• Langues et cultures de l'antiquité : Grec</li></ul>
Périodicité des bulletins scolaires (*):	En trimestres

La saisie d'informations dans ce cadre est facultative.  
Vous pouvez y indiquer les éléments que vous souhaitez porter à la connaissance des commissions d'examen des vœux.  
Il s'agit d'informations qui viennent compléter les éléments de votre dossier car elles vous ont permis d'acquérir des connaissances et compétences qui ne sont pas visibles à travers l'étude de votre dossier. Il peut s'agir de pratiques artistiques, culturelles ou sportives extra-scolaires, de responsabilités civiques, citoyennes, ou associatives, de la connaissance d'une langue étrangère non étudiée au lycée, ou toute autre information qu'il vous paraît utile de mettre en avant.

0 / 3500 caractères.



## 2 – Parcoursup : étape 2

### Saisie des vœux jusqu'au 14 mars minuit

- Un vœu est **un choix pour une formation** dans un établissement d'enseignement supérieur donné
- Un **vœu multiple** est un choix pour un **groupe de formations**
- Les lycéens formulent de **1 à 10 vœux** (multiples ou non) sous statut d'étudiant (et de 1 à 10 vœux pour des formations sous statut d'apprenti)
- La liste de vœux peut comprendre :
  - Des formations « sélectives » et des formations « non sélectives »
  - Des formations sur tout le territoire national*NB: suppression de la priorité académique mais des % fixés par le recteur*
- Les vœux ne sont **pas classés** (nouveau 2018) mais :
  - Ils doivent être **motivés** : **saisie obligatoire de la motivation sur Parcoursup** pour chaque sous-vœu
  - Saisie d'un descriptif **en quelques lignes des formations préférées** parmi les formations envisagées (utile en cas d'absence de proposition, en 2018) \*



**passé le 14 mars, il ne sera plus possible d'ajouter un vœu !**



## 2 – Parcoursup : étape 2

### Vœux multiples

- Pour **certaines formations**, on peut formuler 1 **vœu multiple** composé de sous-vœux :  
1 sous-vœu=1 établissement donné
- **Formations concernées :**
  - Les CPGE, les DUT, les BTS, les réseaux d'écoles d'ingénieur et de commerce
  - Certaines licences et PACES (la liste sera disponible sous Parcoursup)
- Pas de classement des sous-vœux au sein du vœu multiple
- 1 vœu multiple compte pour 1 seul vœu

#### Au total, on peut formuler :

- De **1 à 10 vœux** (qu'il s'agisse de vœux multiples ou non)
- **10 sous-vœux maximum** pour **1 vœu multiple** (hors réseau d'écoles et PACES Île-de-France)
- **20 sous-vœux maximum** pour **l'ensemble des vœux multiples** de BTS, DUT, CPGE, licences et PACES (hors réseau d'écoles d'ingénieurs et de commerce et PACES Île-de-France)

## 2 – Parcoursup : étape 2

### Vœux multiples en CPGE

- CPGE regroupées par **voie** à l'échelle **nationale** : 1 voie = 1 vœu
  - Ex de voies : MPSI, PCSI, PTSI, TSI, BCPST, ECS, HK A/L, HK B/L...
- Chaque lycée proposant une même voie = 1 sous-vœu
- 10 sous-vœux maximum (= 10 lycées maximum par voie)
- 1 voie de CPGE **en internat ET en externat** = 1 seul sous-vœu
- Exemple :

- Vœu multiple MPSI

- Lycée A à Paris sans internat
- Lycée B à Paris sans internat
- Lycée C à Marseille avec internat et sans internat

- Vœu multiple PCSI

- Lycée A à Paris sans internat
- Lycée B à Lyon avec internat et sans internat

⇒ 1 vœu et 3 sous-vœux

⇒ 1 vœu et 2 sous-vœux

⇒ **Au total : 2 vœux et 5 sous-vœux**



**20 sous-vœux max**





## 2 – Parcoursup : étape 2

- **Vœu multiple en DUT/BTS :**
  - Regroupés par **spécialité** à l'échelle **nationale**
  - Chaque établissement proposant une même spécialité = 1 sous-vœu
  - 10 sous-vœux maximum (= 10 établissements maximum)
  - Ex : vœu multiple « BTS métiers de la chimie » dans 7 établissements = 1 vœu et 7 sous-vœux
- **Vœu multiple pour certaines licences ou PACES (hors IDF) :**
  - Peuvent être regroupées par **mention** à l'échelle **académique** (ou région académique)
  - 10 sous-vœux maximum (= 10 universités maximum)
  - Exemple : Licence de Droit dans la région X, dans 3 universités différentes = 1 vœu et 3 sous-vœux
- **Cas particulier : Réseaux d'écoles d'ingénieurs ou de commerce**
  - Vœu multiple : chaque école du réseau correspond à un sous-vœu
  - Le **nombre de sous-vœux n'est pas limité** et n'est pas comptabilisé dans les 20 sous-vœux maximum autorisés
  - Exemples : réseau Polytech, écoles « concours Avenir », groupe INSA...



## 2 – Parcoursup : étape 2

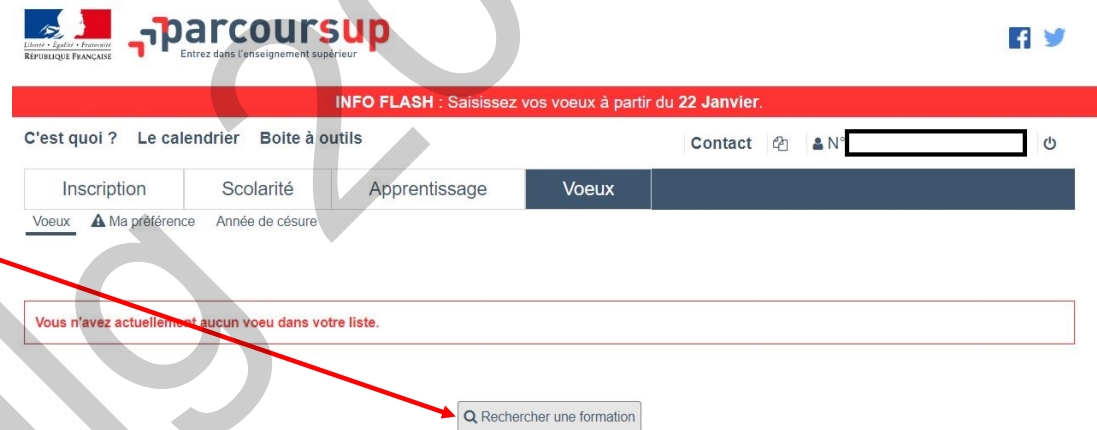
### Cas particulier : PACES Île-de-France

- **1 vœu multiple**
- Vœu multiple « **PACES IdF** » = **1 seul vœu** (parmi les 10)
- **7 UFR = 7 sous-vœux au maximum** non comptabilisés dans les 20 sous-vœux max. Possibilité de choisir 1 à 7 UFR. *Notre conseil: en choisir 7!*
- **Réponse** comme pour les autres vœux, à partir du 15 mai.
- Pas d'inquiétude, les listes se déroulent rapidement
- **PACES ONE et AlterPACES** mis en place à Paris intra-muros (Descartes, Diderot et Sorbonne université). Redoublement impossible mais pourcentage inchangé. (*ex numéris clausus de 100 places, dont 20 consacré à AlterPACES, et 80 pour la PACES: 70 après l'écrit et 10 après l'oral*)
- **Des modifications plus importantes à prévoir dans les années à venir...** le plan santé 2022 prévoit la suppression du Numéris Clausus et de la PACES pour la rentrée 2020. A suivre donc...

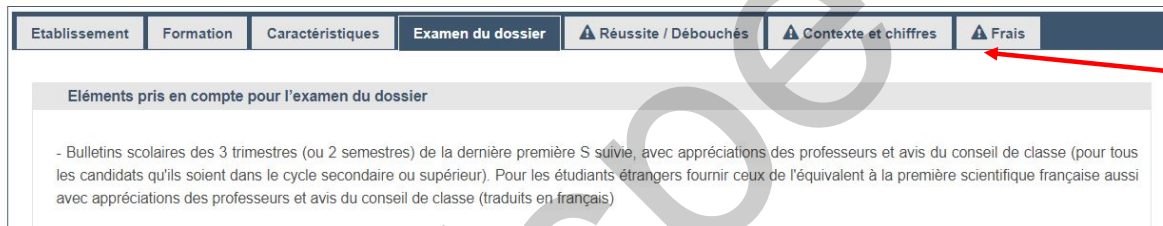
## 2 – Parcoursup : étape 2

Dans la pratique, saisie d'un vœu ou sous-vœu...

- Chercher la formation concernée puis la sélectionner



Lycée Louis Le Grand - Paris 5e Arrondissement (75)  
Classe préparatoire scientifique / MPSI

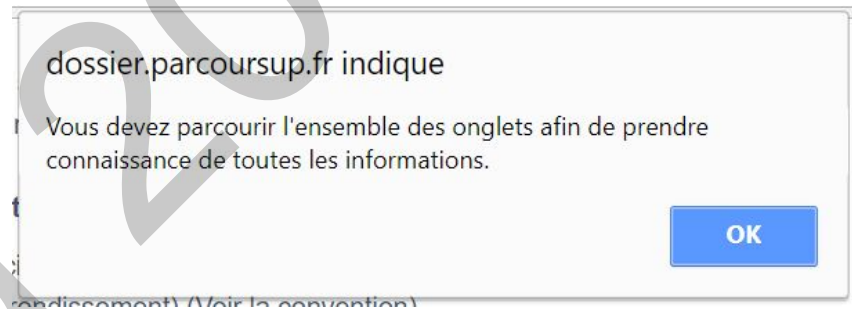


- Parcourir tous les onglets

## 2 – Parcoursup : étape 2

Dans la pratique, saisie d'un vœu ou sous-vœu...

- Parcourir **tous** les onglets



Cet établissement a signé une convention de partenariat avec :

- Etablissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel :
  - Sorbonne université (75 - Paris 6e Arrondissement) ([Voir la convention](#))
  - Sorbonne université (75 - Paris 6e Arrondissement) ([Voir la convention](#))
  - Université Paris 1 Panthéon Sorbonne (75 - Paris 5e Arrondissement) ([Voir la convention](#))
  - Université Sorbonne Nouvelle Paris 3 (75 - Paris 5e Arrondissement) ([Voir la convention](#))
  - Université Paris Descartes Paris 5 (75 - Paris 6e Arrondissement) ([Voir la convention](#))
  - Université Paris Diderot - Paris 7 (75 - Paris) ([Voir la convention](#))
  - UNIVERSITE PARIS-DAUPHINE (75 - Paris 16e Arrondissement) ([Voir la convention](#))
  - Université Paris Nanterre (92 - Nanterre) ([Voir la convention](#))
  - Université Paris-Sud, campus d'Orsay (91 - Orsay) ([Voir la convention](#))

- Ajouter le vœu ou sous-vœu



Penser à cocher toutes les cases...

← Retour

J'ai pris connaissance de toutes les informations relatives à cette formation et je souhaite me porter candidat.

+ Ajouter à la liste de vœux

## 2 – Parcoursup : étape 2

### Confirmation des vœux **avant le 3 avril, minuit**

- Pour que les vœux saisis (avant le 14/03) soient pris en compte, il faut :
  1. Compléter le dossier pour chaque vœu et/ou sous-vœu :
    - Saisie de la motivation
    - Joindre les documents éventuellement demandés (selon formations)
  2. Confirmer le vœu **Avant le 3 avril, minuit**



- Si le dossier est incomplet, le vœu ne pourra pas être confirmé
- Tout vœu non confirmé avant le 3 avril sera supprimé!
- Rappel : après le 14 mars, on ne pourra plus ajouter de vœu

#### ***A noter***

- *Si le vœu a été confirmé avant le 3/04, possible de modifier le dossier jusqu'au 3/04*
- *Après le 3 avril, il sera possible de supprimer un vœu mais l'action sera définitive*



## 2 – Parcoursup : étape 2

Dans la pratique,  
confirmation des  
vœux:

Inscription	Scolarité	Apprentissage	<b>Voeux</b>
-------------	-----------	---------------	--------------

Curriculum Vitae Voeux Ma préférence Année de césure

**Lycée Charlemagne - Paris 4e Arrondissement (75)**  
Classe préparatoire scientifique / MPSI

<b>Confirmer</b>	<b>Supprimer</b>
------------------	------------------

Ce vœu a été confirmé le dimanche 25 mars . Ce vœu a été confirmé, il ne peut plus être supprimé.

<b>Voeu</b>	Établissement	Formation	Caractéristiques	Examen du dossier	Réussite et débouchés	Contexte et chiffres	Frais
-------------	---------------	-----------	------------------	-------------------	-----------------------	----------------------	-------

▼ Internat

Modifier Vous n'avez pas souhaité demander l'internat pour cette formation. Vous ne pouvez donc sélectionner dans votre liste de vœux que le vœu sans internat correspondant à cette formation.

▼ Voeux

- Lycée Charlemagne (Paris 4e Arrondissement) - CPCE - MPSI - sans internat
- Lycée Charlemagne (Paris 4e Arrondissement) - CPCE - MPSI - avec internat

Modifier

▶ ▼ Projet de formation motivé

▼ Saisie des bulletins

La saisie des bulletins scolaires en ligne est complète pour cette formation.


▼ Fiche Avenir

Vous pouvez consulter l'avancement de la saisie de votre fiche Avenir. La fiche Avenir n'a pas à être imprimée, elle vous sera accessible à partir du 21 mai .

## 2 – Parcoursup : étape 2

### Un dossier de candidature pour chaque vœu

- **Que contient-il ?**

- **Fiche « Avenir »(\*)** élaborée par l'équipe pédagogique (du 15/03 au 3/04):
  - Pour chaque matière :
    - **Moyennes** des 2 premiers trimestres de terminale et **rang** dans la classe
    - **Appréciation** des enseignants
  - **Appréciation** complémentaire du **professeur principal** (*nouveauté 2018*)
  - **Avis du Proviseur** sur le vœu formulé (après conseil de classe T2)
- (\*) *similaire à la fiche pédagogique APB – Visible du lycéen à partir du 15 mai*
- Le **projet de formation motivé par l'élève** (*nouveauté 2018*)
- **Les 3 bulletins de 1<sup>ère</sup> et les 2 de Terminale**  **Vérifier qu'il n'y a pas d'erreur**
- *Les notes aux épreuves anticipées du baccalauréat (français, TPE,...)*
- Les autres éléments éventuellement demandés (ex: CV, lettre de motivation, attestation de suivi de MOOC...)

- **A qui est-il envoyé et quand?**

- A **chaque établissement supérieur demandé**, à partir du 4 avril



# 2 – Parcoursup : étape 2

## Fiche « Avenir »

Exemple 2018

Lycée, Série, Classe

Détails ajoutés: Olympiades, concours généraux, engagements associatifs, sports et loisirs

Par matière: appréciation, moyenne et rang

Scolarité en cours et établissement fréquenté :		DEMANDE D'ADMISSION EN FORMATION POST-BAC		Filière, voie et établissement demandé :	
<b>Terminale</b> Série : Scientifique (Classe : TSI1)  Lycée Louis Le Grand Paris 5e Arrondissement (75) N°UAI : 0750655E (Tél:01.44.32.82.00, Fax:01.44.32.82.33)		<b>FICHE AVENIR</b> <b>SESSION 2018</b>  		Classe préparatoire scientifique MPSI Lycée Louis Le Grand Paris 5e Arrondissement (75) N°UAI : 0750655E (Tél:01.44.32.82.00, Fax:01.44.32.82.33)	
Né le :		Sexe : M		N°BEA :	
Série : S Classe : TSI Spécialité : <b>Mathématiques</b> Dominante : <b>Sciences de l'ingénieur</b>					
Langue vivante 1		Anglais			
Langue vivante 2		Allemand			
Option obligatoire		Mathématiques Spécialité			
Option facultative		Langues et cultures de l'antiquité : Grec			
Détails supplémentaires :					
-Participation au Kangourou des Mathématiques : médaille de bronze en classe de sixième et 7e (classement national) en classe de première -Participation au concours Al-Kindi -Olympiades académiques de Mathématiques : 3e accessit -Concours Général de Version grecque : Mention -Concours Général de Mathématiques : à venir -Concours Général de Physique-Chimie : à venir -Pratique régulière de la guitare classique en conservatoire (Paris XIII) -Pratique régulière du tennis en club (Paris XIII)					
Année d'entrée en seconde : 2015					
Appréciations des professeurs :					
DISCIPLINES	APPRECIATIONS GENERALES			Note(*) et classement de l'élève	Effectif classe ou groupe
Education Physique et Sportive	Très bon travail (19,5/20 au premier trimestre) Élève non noté au second trimestre, un de ses partenaires étant blessé.				36
Histoire/Géographie	Ce garçon que je connais depuis la classe de première a progressé, selon la difficulté des évaluations jusqu'à obtenir des résultats satisfaisants bien que fragiles parfois. Il est apte à réagir avec application, opportunément et de manière avisée, ce qui est fort bon signe pour les échéances à venir.				36
Langue vivante 1 : Anglais	Un niveau de langue et un travail remarquables. Une réflexion toujours très subtile et efficacement utilisée.				36
Langue vivante 2 : Allemand	Excellent ensemble, travail très approfondi, rigoureux et efficace				18
Langues et cultures de l'antiquité : Grec (facultatif)	Excellents résultats. Très bon niveau.				3
Mathématiques	Très bon élève dans la classe d'excellence du lycée au sein de laquelle les élèves suivent un enseignement renforcé en mathématiques et dépassant les ambitions du programme officiel. Un réel intérêt pour la discipline et une participation très active en classe. Doué de profondes qualités de réflexion et d'une grande capacité de travail. ... a été présenté au concours général de mathématiques. Une candidature assurément de grande qualité.				36
Mathématiques Spécialité	Tous les élèves de la classe suivent la spécialité maths. Une seule note et une seule appréciation sont données dans la rubrique mathématiques, l'enseignement dispensé dans cette classe ne faisant pas la distinction entre la partie "obligatoire" du programme et la partie dite "spécialité".				36
Philosophie	Bon travail écrit.				36
Physique/Chimie	Très bon élève dans une classe de très bon niveau, où les élèves ont suivi un enseignement complémentaire renforcé en physique et chimie dépassant largement le cadre du programme officiel. Des aptitudes certaines à la réflexion et à l'argumentation scientifiques ainsi que des compétences de calcul. Une grande capacité de travail, beaucoup de sérieux et une rédaction de qualité.  De l'intérêt pour la discipline qui a poussé à suivre la préparation aux olympiades nationales de chimie et, de surcroît, la préparation aux olympiades internationales de chimie qui avait lieu les samedis après-midi. Enfin il a préparé très sérieusement le Concours général de physique-chimie, s'imposant une charge de travail supplémentaire, ce qui traduit une très forte capacité de travail.  Une candidature assurément de grande qualité.				36
Sciences de l'ingénieur	Très bon travail, pertinent et efficace.				20

← Vœu

← LV, options



# 2 – Parcoursup : étape 2

## Fiche « Avenir » page 2

Exemple 2018

Lycée, Série, Classe →

<i>DEMANDE D'ADMISSION EN FORMATION POSTBAC</i>	
<b>FICHE AVENIR SESSION 2018</b>	
<i>Scolarité en cours et établissement fréquenté :</i> <b>Terminale</b> Série : Scientifique (Classe : TS1)  Lycée Louis Le Grand Paris 5e Arrondissement (75) N°UAI : 0750655E (Tél:01.44.32.82.00, Fax:01.44.32.82.33)	<i>Filière, voie et établissement demandés :</i> <b>Classe préparatoire scientifique</b> MPSI Lycée Louis Le Grand Paris 5e Arrondissement (75) N°UAI : 0750655E (Tél:01.44.32.82.00, Fax:01.44.32.82.33)

← Vœu

Appréciations PP : méthode de travail, autonomie, engagement...

**Eléments d'appréciation saisis par le professeur principal :**

- |   |   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Méthode de travail</b> : Très satisfaisante</li> <li>- <b>Autonomie</b> : Très satisfaisante</li> <li>- <b>Autre élément d'appréciation du profil</b> : Un très bon ensemble, solide et harmonieux.</li> </ul> Élève présenté au concours général de mathématiques et de sciences physiques.<br>A participé aux olympiades nationales de chimie. Suit les cours d'histoire de l'art et d'ISN. | <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Capacité à s'investir</b> : Très satisfaisante</li> <li>- <b>Engagement esprit d'initiative</b> : Très satisfaisante</li> </ul> |
|---|---|

Appréciation Proviseur →

**Appréciation du chef d'établissement :**

Élève remarquable dans toutes les disciplines, dans la classe d'excellence d'un lycée de haut niveau. D'indéniables capacités de réussite dans les filières demandées.

**Avis du chef d'établissement :**

**Cohérence du vœu formulé avec la motivation du projet de formation** : Très cohérent

**Avis sur la capacité à réussir** : Très satisfaisante

**Niveau de la classe** : Très Bon

← Cohérence vœu, Capacité à réussir, Niveau classe



## 2 – Parcoursup : étape 2

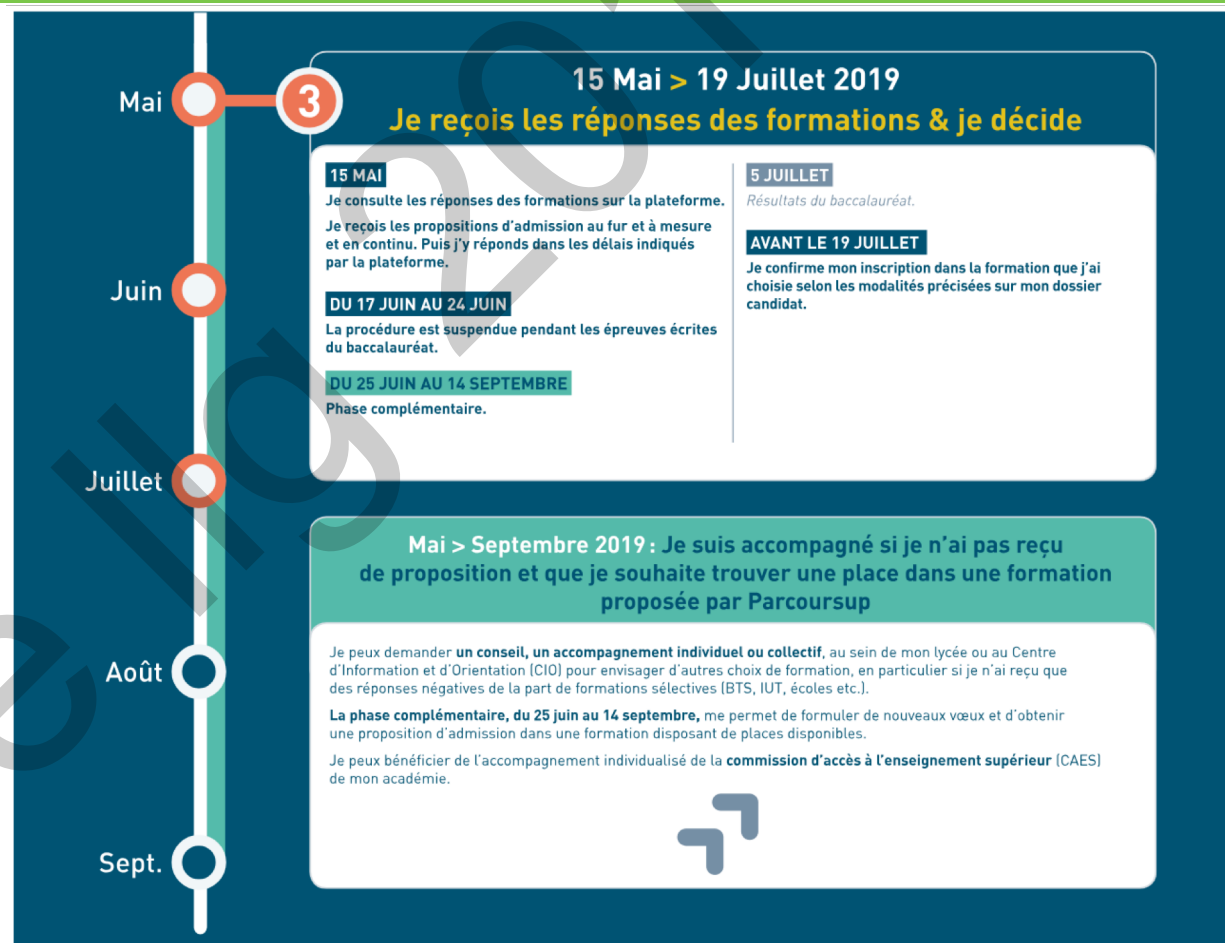
### Critères d'admission

- **Filières sélectives (CPGE, DUT, BTS, doubles licences, écoles...)**
  - Admission sur dossier (de plus en plus) ou par concours
  - **Quelques spécificités (nouveautés 2018) :**
    - **DUT** : des places réservées pour les **bacheliers technologiques**
    - « **Meilleurs bacheliers** »: accès prioritaire à une formation sélective **OU non sélective**
- **Filières non sélectives (licences et PACES)**
  - **Un bachelier peut - en principe - accéder à la licence de son choix**
  - **L'université peut lui demander un parcours de formation personnalisé** (stage de remise à niveau, cursus adapté,...)
  - **Pour les filières tendues (plus de demandes que de places) :**
    - **Etude et ordonnancement des dossiers reçus (adéquation profil/vœu) (\*)**
    - **Acceptation d'élèves hors académie mais possibilité pour le recteur de fixer un % max**

(\*) *Surcroît de travail considérable pour les universités...*

## 2 –Parcoursup : étape 3

Phase débutant le 15 mai et pouvant aller jusqu'au 19 juillet 2019





## 2 – Parcoursup : étape 3

### A partir du 15 mai : réponse aux vœux

- **Phase continue de réception et d'acceptation des propositions: 15/05 au 19/07**
  - Les lycéens reçoivent **une réponse pour chaque vœu ou sous-vœu émis**
  - Les lycéens **répondent aux propositions dans un délai imparti: 3 à 5 jours (plus court qu'en 2018)**
  - Des propositions arrivent **au fil des désistements des autres candidats...**
  - Mise en place d'un **répondeur automatique** fin juin, pour éviter aux candidats d'avoir à se connecter chaque jour.
  - Mise à jour **chaque matin** (entre minuit et 2 ou 3 heures en 2018...)

*NB : Suspension des propositions pendant les épreuves du baccalauréat*
- **Les élèves sont prévenus de l'arrivée d'une proposition :**
  - Par une **alerte sur le téléphone** (via l'application Parcoursup téléchargée)
  - Par leur **messagerie personnelle** (Rappel : donner une adresse valide!)
  - Par la **messagerie** intégrée à la plateforme **Parcoursup**

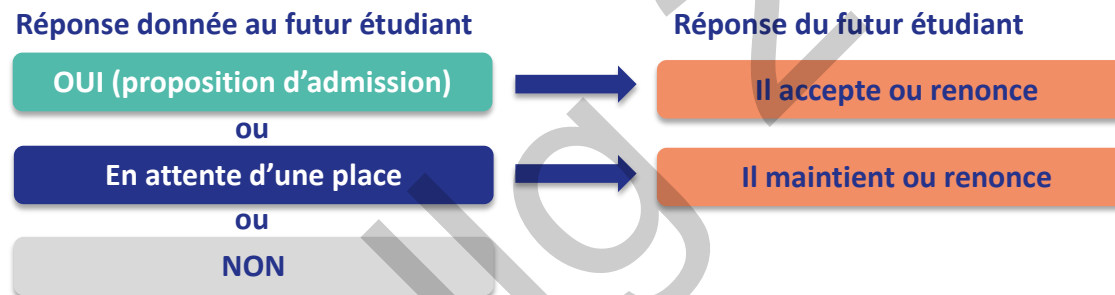
*NB : Parents et professeurs principaux sont prévenus s'ils ont renseigné leur adresse mail*
- **Quelles réponses aux vœux des élèves ?**
  - Filières « **sélectives** » : **OUI, EN ATTENTE ou NON**
  - Filières « **non sélectives** » : **OUI , OUI-SI ou EN ATTENTE**

**« OUI-SI » (nouveau 2018) : l'admission est conditionnée** au fait que le lycéen suive un **parcours personnalisé** pour se renforcer dans les compétences attendues.

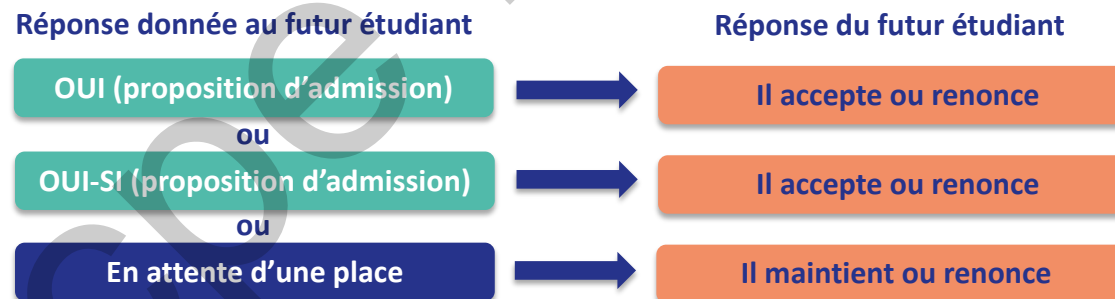
## 2 – Parcoursup : étape 3

### A partir du 15 mai : les réponses...

- **Formation sélective (CPGE, DUT, BTS, écoles...)**



- **Formation non sélective (licence)**



## 2 – Parcoursup : étape 3

### A partir du 15 mai : les réponses...

- **Quels délais pour accepter une proposition (ou y renoncer)?**
  - 5 jours (J+4) jusqu'au 19 mai inclus. Ex: proposition reçue le 18 mai, réponse au plus tard le 22 mai.
  - 3 jours (J+2) du 20 mai au 19 juillet. Ex: proposition reçue le 5 juillet, réponse au plus tard le 7 juillet.
  - Le bac suspend les délais (J+2+8). Ex: proposition reçue le 16 juin, réponse au plus tard le 26 juin.



**Passé ces délais, la place est définitivement libérée pour un autre candidat !**

- **Quelles réponses des élèves ? Plusieurs cas de figure :**
  1. Si l'élève a une seule proposition d'admission « OUI » ou « OUI-SI », il
    - **Accepte** (ou renonce) à la proposition d'admission
    - **Maintient** les vœux en attente qu'il **souhaite conserver**
  2. Si l'élève a plusieurs propositions d'admission « OUI » ou « OUI-SI », il
    - Doit **accepter une seule proposition** parmi celles-ci et **renoncer aux autres**
    - **Maintient** les vœux en attente qu'il **souhaite conserver**



**Penser à maintenir dans le délai imparti chaque vœu en attente qu'on souhaite conserver!**



## 2 – Parcoursup : étape 3

### A partir du 15 mai : les réponses...

#### 3. Si l'élève ne reçoit que des réponses négatives et « en attente » :

- Il attend que ses vœux en attente se libèrent...
- Il utilise, à partir du 25 juin le « répondeur automatique », s'il le souhaite

*Nota Bene : des places vont se libérer à mesure que les autres candidats vont renoncer à leurs vœux, ce qui peut prendre du temps...*

#### 4. Si l'élève ne reçoit que des réponses négatives (\*)

- Dès mai, l'élève peut demander un conseil ou un accompagnement, individuel ou collectif au sein du lycée ou au Centre d'Information et d'Orientation pour envisager d'autres choix de formation. (**Nouveau!**)
- Du 25 juin au 14 septembre, l'élève peut formuler de nouveaux vœux dans des formations disposant de places disponibles, dans la **phase complémentaire**.
- La **commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES)** de l'académie peut être sollicitée pour un accompagnement individualisé, après les résultats du baccalauréat.

*(\*) possible s'il n'a formulé que des vœux de formations sélectives*



## 2 – Parcoursup : étape 3

### Le répondeur automatique (Nouveauté 2019):

- A partir du 25 juin 2019, option **facultative**
- Permet, **lorsque l'élève est sûr de ses choix**, d'indiquer sur la plateforme le(s) vœu(x) "en attente" préféré(s)
- En cas de **proposition d'admission** sur ce vœu (ou l'un de ces) vœu(x) en attente favori(s), **acceptation automatique**, suivant l'ordre indiqué.

#### Exemple 1 :

- Un **seul vœu favori** en attente programmé sur le répondeur automatique
- ➔ En cas de **proposition pour ce vœu**, **acceptation automatique**.

#### Exemple 2 :

- Une **proposition** déjà **acceptée**
- **3 vœux** favoris en attente, **classés**
- ➔ En cas de **proposition sur le vœu** en attente classé en n°2, **acceptation automatique**, suppression du vœu n°3 et maintien du vœu n° 1



## 2 – Parcoursup : étape 3

### Exemple...

Vous renoncez donc à ces 2 propositions d'admission :

Phase	Formation	Réponse de la formation	Situation	Date limite de réponse
✘ Phase principale	CPGE – Lycée Charlemagne (Paris 4e Arrondissement) – PCSI – sans internat	Oui	Vous avez <b>une proposition d'admission</b> pour cette formation. Respectez la date limite de réponse indiquée	02 juin 23:59 (GMT+1)
✘ Phase principale	CPGE – Lycée Louis Le Grand (Paris 5e Arrondissement) – MPSI – sans internat	Oui	Vous avez accepté cette proposition d'admission, le <b>22/05/18</b> . <a href="#">Pour effectuer votre inscription administrative</a>	

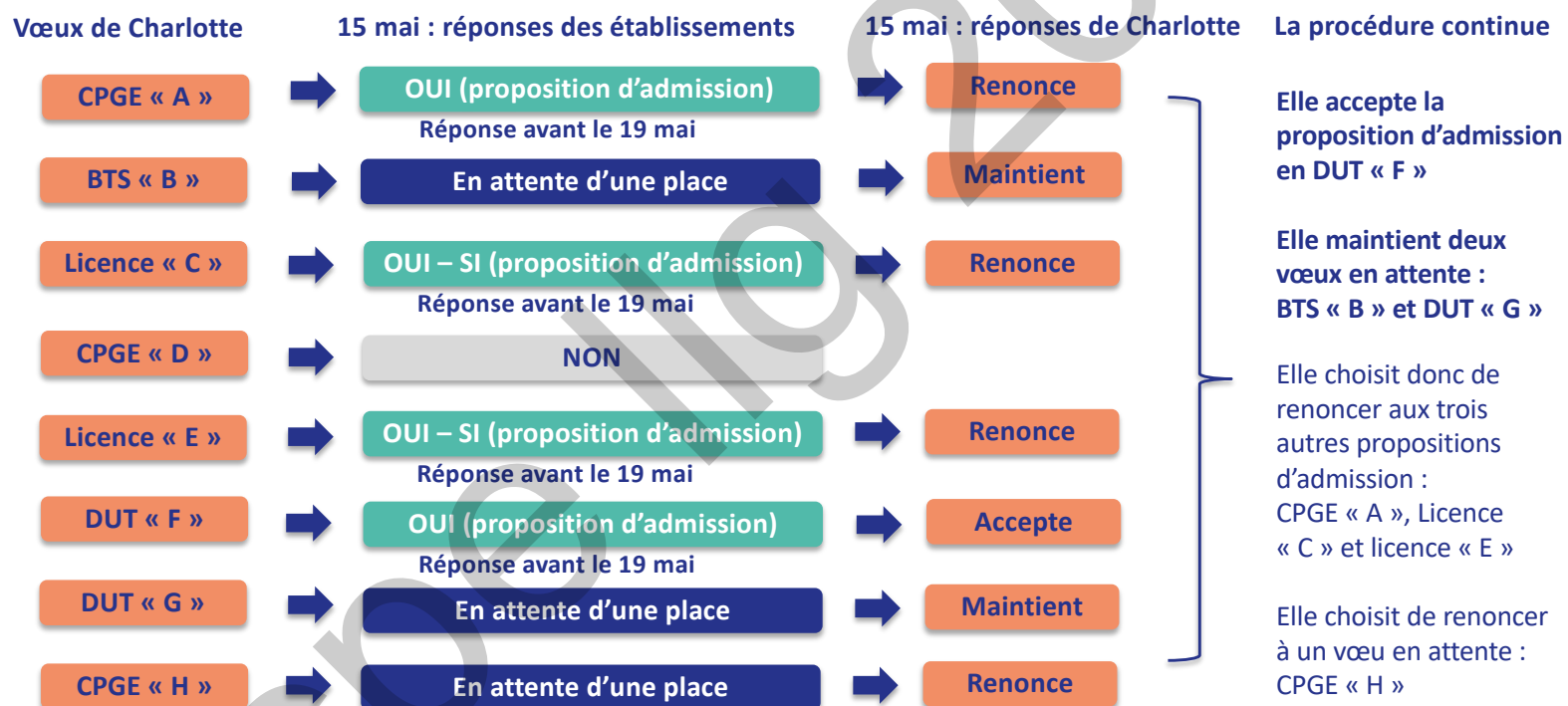
Si vous souhaitez maintenir un ou plusieurs vœux en attente, vous devez cocher la case 'Je maintiens' correspondante

Phase	Formation	Réponse de la formation	Situation	Maintenir le vœu
⌚ Phase principale	CPGE - Lycée Charlemagne (Paris 4e Arrondissement) - MPSI - sans internat	Oui	Vous êtes, pour le moment, <b>en liste d'attente</b> . Des places se libèrent régulièrement. Une alerte vous sera envoyée dès que vous recevrez une proposition. <a href="#">Plus d'informations sur votre situation</a>	<input checked="" type="radio"/> Je maintiens <input type="radio"/> Je renonce

## 2 – Parcoursup : étape 3

### L'Exemple de Charlotte élève de terminale (1/2)

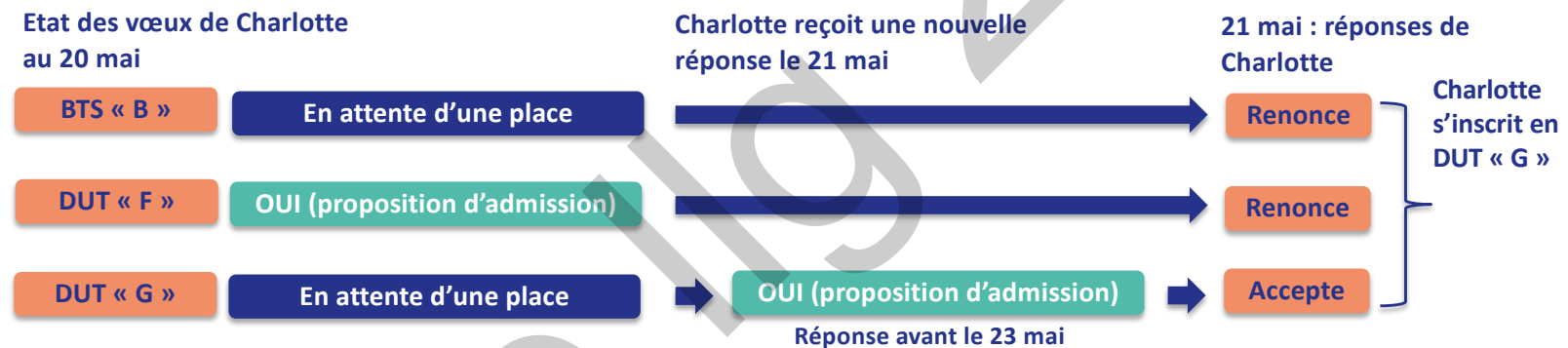
→ Charlotte a fait 8 vœux, tous confirmés.



## 2 –Parcoursup : étape 3

### L'Exemple de Charlotte élève de terminale (2/2)

→ Le 21 mai, Charlotte reçoit une nouvelle proposition d'admission pour le DUT « G », vœu maintenu en attente :



- Charlotte accepte la proposition d'admission au DUT « G ».
- Elle renonce donc au DUT « F » qu'elle avait précédemment accepté et renonce aussi à son vœu de BTS « B » en attente car il l'intéresse moins que le DUT « G » qu'elle vient d'accepter.
- Il ne lui reste plus qu'à s'inscrire administrativement au DUT « G » une fois les résultats du bac connus.



## 2 – Parcoursup : étape 3

### Les « Points d'étape » (Nouveauté 2019):

- Ils permettent de **faire un bilan** et de solliciter **une aide ou un accompagnement** si nécessaire
- Deux points d'étape pour **confirmer les choix**: du 25 au 27 juin et du 6 au 8 juillet 2019:
  - Confirmer la proposition acceptée, le cas échéant, et choisir les vœux en attente à maintenir
- **Point d'étape final** entre le 17 et le 19 juillet:
  - En cas de **proposition d'admission acceptée: confirmer le choix d'inscription.**

*Remarque: Les candidats qui ont accepté de manière définitive une proposition d'admission (sans maintien de vœux en attente) ne sont pas concernés par ces points d'étape.*



## 2 – Parcoursup : étape 3

### A partir du 15 mai : les réponses... et l'inscription !

- Inscription dans l'établissement obtenu : après les résultats du bac et abandon de tous les vœux en attente.

#### Instructions :

Vous avez été retenu pour entrer en classe préparatoire aux grandes écoles au lycée

nous vous en félicitons et vous remercions pour l'intérêt que vous portez à

notre lycée. Actuellement, vous avez répondu positivement à la proposition d'intégrer notre établissement mais vous avez maintenu un certain nombre de vœux en attente, **vous ne pouvez donc pas accéder à notre site d'inscription administrative**

Dès que vous aurez pris une décision positive définitive à notre égard, ce que nous espérons grandement, vous pourrez supprimer vos vœux en attente, **vous accéderez alors à un nouveau message vous indiquant les coordonnées de notre site d'inscription. Surtout ne tardez pas à réaliser toutes les démarches administratives requises.**

- Dates et Modalités propres à chaque établissement
- Suivre les instructions indiquées sur Parcoursup

#### Instructions :

Félicitations et bienvenue ! Vous avez été retenu pour entrer en CPGE au lycée

et vous venez de répondre « OUI » sur PARCOURSUP. Nous sommes très heureux de vous accueillir !

A présent, il vous reste à accomplir les formalités administratives d'inscription. Soyez vigilant, c'est essentiel : tant que vous n'aurez pas remis votre dossier d'inscription complet avec toutes les pièces et documents demandés, votre place au lycée n'est pas acquise. Vous êtes priés de respecter les délais indiqués (voir ci-dessous) pour le dépôt du dossier « papier ».

**1. Connectez-vous sur le site d'inscription du lycée :**

- Si formation hors Parcoursup, penser à démissionner de Parcoursup



## 2 – Parcoursup : Phase Complémentaire

### Phase complémentaire (25 juin > 14 septembre)

- Pour les bacheliers qui n'ont obtenu **aucune proposition d'admission** (refus ou en attente)
- Dès la fin des épreuves du bac : ouverture de la procédure
- Après les résultats du bac (~10 juillet), une commission d'accès à l'enseignement supérieur :
  - étudie les **souhaits de formation prioritaires et les dossiers des bacheliers**
  - fait des propositions de formation au plus près de leurs choix initiaux*NB : utilisation du descriptif des « formations préférées » rédigé par l'élève*
- Pour **accompagner une éventuelle mobilité géographique**, des places réservées dans les cités universitaires ou internats de lycée, des aides sociales à la mobilité
- Objectif affiché : « une place garantie pour chacun »



## 2 – Procédure Parcoursup

### Récapitulatif

- **10 vœux, simples ou multiples** (1 vœu multiple = 10 sous-vœux max – au total 20 sous-vœux max)
- **Pas de hiérarchisation des vœux et sous-vœux**
- L'élève recevra **une réponse pour chacun des vœux et sous-vœux** exprimés
- **Le lycée d'origine émettra un avis sur chaque vœu (filiale sélective ou non)**, envoyé à tous les établissements demandés (« Fiche Avenir »)
- **Une seule phase de réception et d'acceptation des propositions**, avec des mises à jour **au fil des désistements**
- **Pour les formations non sélectives**, possibilité d'une **réponse conditionnelle « OUI, SI » exigeant des prérequis**
- **Pour les licences universitaires en tension** : ni tirage au sort, ni affectation automatisée mais :
  - un **examen des dossiers de candidatures** et des **profils prioritaires**.
  - **Pas de priorité académique** ou sur critère social mais des quotas éventuels fixés par le recteur (% hors académie, % boursiers).

### Nouveautés 2019

- Des **délais de réponse** raccourcis: **5 jours** jusqu'au 19 mai puis **3 jours** à partir du 20 mai et jusqu'à la fin de la procédure
- Une procédure **plus courte** qu'en 2018: fin le 19 juillet
- Un **répondeur automatique** pour éviter de se connecter chaque jour
- Des points d'étape, les **25 juin, 6 juillet et 17 juillet**
- **Rang des derniers admis de 2018** visible pour **chaque formation**, en cas de liste d'attente.
- **Démission de Parcoursup théoriquement exigée** pour les inscriptions hors Parcoursup (Dauphine...)



# Procédure post-bac

## Sommaire

1. Préambule
2. Procédure post-bac Parcoursup
- 3. Quelques conseils**
- 4. Questions / réponses**
- 5. ...la galette !**





## 3 – Quelques conseils

### Choisir sa voie

- Suivre ses **inclinations** : connaître ses points forts et faibles
- Définir sa **stratégie** : trouver le parcours pour atteindre l'objectif professionnel et/ou intégrer telle école
- Demander **l'avis des enseignants** et en tenir compte
- Grand nombre de voies possibles : on peut panacher ses vœux mais il faut **être prêt à aller partout où on a postulé!**
- **Liste de vœux** :
  - Mettre des vœux « raisonnablement accessibles »
  - Mettre un vœu « Père Noël »
  - Mettre un vœu « parachute »

## 3 – Quelques conseils

### Choisir l'établissement en prépa

- **Proximité : temps de trajet < 40 mn si possible!**

Possibilités : internat (peu de places), chambre en ville, foyer

*Critères internat : critère social (boursier), éloignement géographique, âge, excellence scolaire*

- **Les parcours possibles :**

Connaître les options de 2<sup>ème</sup> année **pour ne pas changer de lycée :**

- Littéraires : Quelles Khâgnes (classique, moderne)? Quelles options ?

- Scientifiques : Classes étoilées (pour ENS, X, ...) ou non

- PSI : présence d'équipements techniques, sinon partage avec d'autres lycées et déplacements supplémentaires

- **Force de la classe :**

- voir les enseignants et participer **aux journées portes ouvertes**

- recommandation : **viser une classe pour être dans le premier tiers**



**La prépa demande un fort investissement personnel, on n'y réussit pas à contrecœur !**

## 3 – Quelques conseils

### Examen du dossier de candidature en CPGE

- **Traitement du dossier:**
  - La **fiche Avenir** est fondamentale
  - Des matières + ou - importantes selon la formation demandée
  - Critères : « force » du lycée d'origine, notes et rang de l'élève, avis pédagogiques...
- **Qui examine** : les enseignants 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>e</sup> année de prépa

- **Quel classement** :

- Les dossiers reçus sont classés selon leur « qualité »
- Tous les dossiers reçus ne sont pas classés (⇒ OUI + EN ATTENTE)

*Selon les filières (et les années), LLG reçoit entre 10 et 50 fois plus de dossiers que de places et en classe entre 3 et 10 fois plus que le nombre de places*

*Ex 2018 : MPSI : 196 places, 5500 dossiers reçus, 700 classés (dernier admis 628)*

*HK A/L : 96 places, 1800 dossiers reçus, 850 classés (dernier admis 566)*

- **Avis** : se rendre aux JPO pour se renseigner (avec ses bulletins).



**Examen manuel MAIS pré-classement automatique paramétrable proposé par la plateforme** (« outil d'aide à la décision » intégré à la plateforme pour aider les établissements à classer...)



## 3 – Quelques conseils

### La procédure Parcoursup

- Lire les attendus
- Soigner la motivation des vœux
- Licences universitaires tendues: idem filières sélectives
  - Soigner son dossier de candidature en ciblant sur les attendus, prouvant sa motivation, mettant en valeur ses réussites scolaires ou extra-scolaires
  - Consulter ses enseignants
- Réfléchir à ses vœux préférés avant le 15 mai
  - Pour ne pas être pris au dépourvu au moment des choix (délais courts)
  - Pour libérer des places au plus tôt et ainsi fluidifier la procédure
  - Pour utiliser le répondeur automatique en cas de besoin
- Attention à respecter les délais (saisie, validation, réponses...) et les points d'étape!
- **Avertissement** : en raison de la procédure « semi-manuelle »
  - Très nombreux vœux en attente le 15 mai : NORMAL, PAS DE PANIQUE!
  - La procédure risque de paraître longue : NE PAS DESESPERER!
    - ⇒ Cette année encore, on ne sait pas bien comment la partie va se dérouler !



## 3 – Quelques conseils

### Réunions d'information Parcoursup à LLG organisées par l'Administration du lycée

- **Pour les élèves :**
  - **Mercredi 23 janvier de 11h à 12h30 à l'amphithéâtre Patrice Chéreau**
- **Pour les parents :**
  - **Mardi 22 janvier de 18h30 à 20h à l'amphithéâtre Patrice Chéreau**

*Nota Bene : les dates et lieux des réunions sont disponibles sur Pronote*



## 3 – Quelques conseils

### Pour finir... quelques sites utiles:

- Fiches thématiques et diaporama (infos « officielles ») : <http://eduscol.education.fr/cid73382/l-orientation-du-lycee-a-l-enseignement-superieur.html>
- Informations diverses :
  - <http://www.onisep.fr/>
  - <http://www.letudiant.fr/>
  - <https://www.scei-concours.fr>
  - <http://www.fcpellg.fr/>

## 4. Place aux questions ...





Louis  
Le Grand

***MERCI POUR VOTRE ATTENTION***

***MEILLEURS VŒUX  
de réussite à tous!***